

législature en 1876 et 1878 autorisent des réformes considérables dans l'organisation de notre système scolaire. C'est pour me conformer à l'esprit du chap. 22, de l'acte 40 Victoria, que j'ai adressé deux circulaires, l'une aux commissaires et syndics d'écoles le 10 mars 1877, et l'autre aux inspecteurs le 15 juin de la même année. Je vous les adresse et je vous prie de les lire toutes les deux avec la plus grande attention. Vous y trouverez l'expression de l'esprit qui anime le Conseil de l'Instruction publique, et le Surintendant dans la grande œuvre de l'éducation dont vous êtes appelé vous-même à être un des principaux collaborateurs.

" Du reste, je serai toujours disposé à vous donner tous les renseignements qui pourront vous être utiles dans l'exercice de vos fonctions.

" Les tableaux que je vous soumetts en même temps que le présent rapport donne les noms des inspecteurs d'écoles, l'endroit où ils résident, le chiffre de leur traitement, la date de leur nomination, la délimitation de leur district d'inspection, le nombre de municipalités, d'écoles et d'élèves soumis à leur contrôle, etc. "

Il est résolu que ce rapport fera partie du rapport annuel du Surintendant.

Séance du 26 septembre 1885.

Présents: Le Surintendant, président.

Mgr l'archevêque de Québec,

" l'évêque de Rimouski,

" " Sherbrooke,

" " Chicoutimi,

" " Nicolet,

M. P. S. Murphy,

M. Dr Painchaud.

Mgr l'évêque de Rimouski attire l'attention du comité sur l'opportunité de compléter le rapport concernant l'inspection des bureaux d'examineurs.

Le comité procède à la distribution des fonds de l'Éducation supérieure et des Municipalités pauvres, dont les listes préparées par M. le Surintendant sont approuvées ainsi que le procès-verbal des séances précédentes.

Le comité s'ajourne.

## Rapport de M. l'inspecteur Savard

Chicoutimi, 25 août 1884.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection accompagné de mon grand tableau statistique pour l'année scolaire 1883-84.

Je me permets de vous soumettre le tableau comparatif des années 1874-75 et 1883-84. Mieux qu'aucun raisonnement, il vous démontrera quels ont été les progrès opérés et le mouvement de l'éducation dans mon district d'inspection.

### ÉTAT COMPARATIF

	1874-75	1883-84	Aug- menta- tion.
Municipalités.....	17	21	4
Ecoles de tout genre.....	62	91	29
Nombre d'élèves.....	2498	5638	1140
Assistance moyenne.....	1693	3091	1466
Elèves lisant bien.....	1474	2976	642
" écrivant.....	1064	3638	2574
" en arithmétique.....	890	3632	2742
" calcul mental.....	303	3632	3329
" tenue des livres.....	37	900	863
" mesurage.....	11	37	26
" l'anglais.....	64	303	239
" grammaire française.....	686	1434	748
" l'histoire.....	647	1550	903
" étudiant le dessin linéaire.....		2094	2094
" " leçons de choses.....		3041	3041
" " l'art épistolaire.....	49	777	728
" " l'agriculture.....	161	1629	1468

Je dois ajouter que, durant cette époque, le monastère des Dames Ursulines, institution indépendante, dont la réputation n'est plus à faire, a été établi à Roberval, lac St-Jean, ainsi que quatre écoles modèles.

Le petit séminaire de Chicoutimi a été fondé en 1873 par Sa Grandeur Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi. Le cours